

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA SOMME

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'EST DE LA SOMME

ARRONDISSEMENT DE PERONNE

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DATE :

. de la convocation : 17.11.2022

. d'affichage : 28.11.2022

N° de la délibération : 2022-208

NOMBRE DE CONSEILLERS :

. en exercice : 63

. présents : 44

. votants : 58

L'an deux mille vingt deux, le vingt quatre novembre, à 18 heures, le Conseil Communautaire de l'Est de la Somme, légalement convoqué, s'est réuni au pôle multifonction de NESLE, sous la présidence de Monsieur José RIOJA, Président.

Etaient présents tous les membres en exercice, à l'exception de MM. BARBIER Marc, DOUTART Jean-Luc, VASSENT Christophe, Mmes LARDOUX Catherine, LEFEVRE Sandra, VASSEUR Julie, MM. ORIER Francis, DUCAMPS Thomas, Mme CHAPUIS-ROUX Elodie, M. BRUCHET Antoine, Mme RIQUIER Julie, MM. GRAVET Jacques, SLOSARCZYK Florian, POTIER Bruno, Mme GENSE Caroline, MM. URIER Francis, MARTIN Michel, MUSEUX Gérard, JOLY Vincent.

M. BARBIER Marc avait donné pouvoir à M. HAY Francis.
M. DOUTART Jean-Luc avait donné pouvoir à M. BLONDELLE Pascal.
M. VASSENT Christophe avait donné pouvoir à M. LEPERE Didier.
Mme LARDOUX Catherine avait donné pouvoir à Mme POTURALSKI Patricia.
Mme LEFEVRE Sandra avait donné pouvoir à M. LALOI François.
Mme VASSEUR Julie avait donné pouvoir à M. ZOIS Christophe.
M. ORIER Francis avait donné pouvoir à M. LEGRAND Eric.
M. DUCAMPS Thomas avait donné pouvoir à Mme VERGULDEZOONE Nathalie.
Mme CHAPUIS-ROUX Elodie avait donné pouvoir à Mme DELEFORTRIE Luciane.
M. BRUCHET Antoine avait donné pouvoir à M. SALOME André.
Mme RIQUIER Julie avait donné pouvoir à M. WISSOCQ Jean-Marc.
Mme GENSE Caroline avait donné pouvoir à Mme RAGUENEAU Françoise.
M. MARTIN Michel avait donné pouvoir à M. LECOMTE Frédéric.
M. JOLY Vincent avait donné pouvoir à M. RIOJA José.

Secrétaire de séance : M. WISSOCQ Jean-Marc.

OBJET :

DEMANDE DE SUBVENTIONS
EQUIPEMENT BORNES DE CHARGEMENT VEHICULES ELECTRIQUES

Dans le cadre de ses compétence technique et aménagement et de son travail de gestion des bâtiments publics, et afin de poursuivre son action en matière de développement durable, la Communauté de Communes de l'Est de la Somme souhaite à ce jour doter les parkings de son siège de bornes de rechargement de véhicules électriques.

Propriétaire de véhicules électriques et souhaitant poursuivre la réflexion en ce sens, il s'agit pour la collectivité non seulement de continuer à équiper sa flotte de véhicules propres, mais aussi de mettre à disposition de ses visiteurs, des bornes de rechargement de véhicules électriques.

A ce titre, et en vue des programmes de subventions actuellement existants, il est proposé de présenter le plan de financement suivant :

DEPENSES HT		RECETTES HT		
2 Bornes "public" (de 2 points de charge chacune)	11 667,48 €	ADVENIR	30%	3 500,24 €
		Autofinancement CCES	70%	8 167,24 €
TOTAL	11 667,48 €	TOTAL		11 667,48 €

Vu la compétence technique de la Communauté de Communes de l'Est de la Somme,

Vu la compétence Gestion des bâtiments publics,

Et

Etant donné la volonté de développer les mobilités propres sur le territoire,

Le Conseil Communautaire

Après en avoir délibéré, par 57 voix pour,

N'a pas pris part au vote (Mme TOTET Fanny).

Autorise le Président, ou son représentant, à procéder aux demandes subventions liées à ce projet,

Autorise le Président, ou son représentant, à signer tout document afférant à ces demandes de financements,

Autorise le Président, ou son représentant, à prendre toutes les mesures nécessaires pour l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président,

Le secrétaire de séance,